



**Certificat de Performance Énergétique (PEB)  
Bâtiment résidentiel existant**

N° : 20140424024674  
 Établi le : 24/04/2014  
 Valable jusqu'au : 24/04/2024  
 Certicateur agréé N° :  
 CERTIF-P2-00623



**Données administratives**

Rue : Rue Carl Grün N° : 15 Boîte : A1.2

CP : 4800 Localité : Verviers

Type de bâtiment : Appartement

Permis de bâtir/d'urbanisme/unique obtenu le :

Numéro de référence du permis :

Construction : avant 1971 ou inconnu Version du protocole:  
 17/07/2013

Prix du certificat (TVAC) : 110.00€ Version du logiciel : 2.0.7

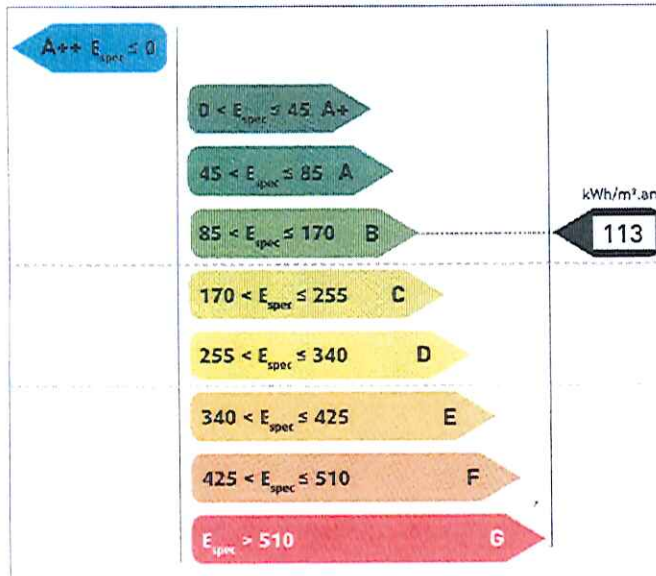


Ce certificat est un document officiel qui vous informe sur la performance énergétique du bâtiment certifié. Il vous indique les mesures générales d'amélioration qui peuvent être apportées. Le certificat est établi par un certicateur agréé conformément à l'Arrêté du Gouvernement wallon relatif à la certification des bâtiments résidentiels existants publié au Moniteur belge le 22/12/2009, sur base des informations récoltées lors de la visite du bâtiment. Pour de plus amples informations, visitez le site <http://energie.wallonie.be> ou consultez les Guichets de l'Énergie.

**Consommation énergétique calculée du bâtiment**

Consommation totale d'énergie primaire : 12457 kWh/an

Consommation spécifique d'énergie primaire -  $E_{spec}$  (kWh/m<sup>2</sup>.an) :

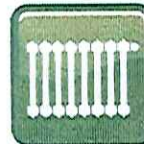
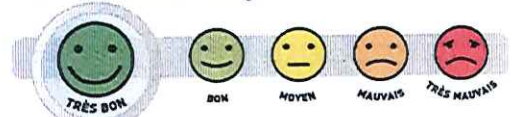


Cette consommation est établie sur base d'une occupation, d'un climat intérieur et de conditions climatiques standardisés, de telle sorte que le résultat peut différer de votre consommation réelle. Cette approche standardisée permet de comparer les bâtiments entre eux, de manière théorique. Elle prend en compte la consommation pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, les auxiliaires et éventuellement, le refroidissement. Le résultat est exprimé en énergie primaire.

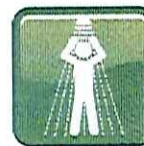
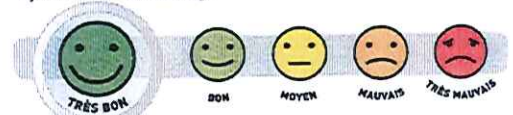
**Indicateurs spécifiques**



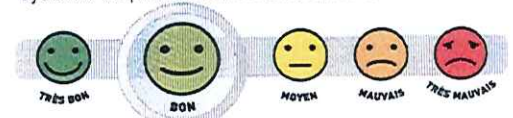
Besoins en chaleur du logement



Système de chauffage



Système de production d'eau chaude sanitaire



Ventilation



Système de production d'énergie renouvelable

**Certificateur agréé N° : CERTIF-P2-00623**

Nom: CLERMONT

Prénom: Frédéric

Rue: Rue des 3 Barrières N°: 8 Boîte:

CP: 4630 Localité: Ayeneux

Pays: Belgique

Je déclare que toutes les données reprises sur ce certificat sont conformes à la réalité.

Date: 24/4/2014

Signature:



**Certificat de Performance Energétique (PEB)  
Bâtiment résidentiel existant**

N° : 20140424024674  
Etabli le : 24/04/2014  
Valable jusqu'au : 24/04/2024  
Certificateur agréé N° :  
CERTIF-P2-00623



**Données administratives**

Rue : Rue Carl Grün N° : 15 Boîte : A1.2  
CP : 4800 Localité : Verviers

**Impact sur l'environnement - émissions de CO<sub>2</sub>**

Émissions de CO<sub>2</sub> du bâtiment : 2468 kg CO<sub>2</sub>/an  
Émissions de CO<sub>2</sub> spécifiques : 22 kg CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>.an

**Description du bâtiment et des installations**

Volume protégé : 413 m<sup>3</sup>

Surface de plancher chauffée : 110 m<sup>2</sup>

Besoins en chaleur du logement / surface de plancher chauffée : 59 kWh/m<sup>2</sup>.an

Les besoins en chaleur du logement dépendent en grande partie de la **performance de l'enveloppe** (voir glossaire)

Générateur(s) de chaleur pour le chauffage des locaux : **Chauffage central : Chaudière, À condensation, Gaz naturel**

Performance des installations pour le chauffage des locaux : 80 %

Rendement global sur énergie primaire

Générateur(s) de chaleur pour le chauffage de l'eau chaude sanitaire : **Chaudière, Instantanée avec échangeur interne, Gaz naturel**

Performance des installations pour le chauffage de l'eau chaude sanitaire : 53 %

Rendement global sur énergie primaire

**Preuve(s) acceptable(s) utilisée(s) dans ce certificat**

	<b>L'enveloppe</b>	- Donnée produit : Indication dans l'intercalaire du vitrage (année=2012)
	<b>Le chauffage</b>	Aucune preuve acceptable
	<b>L'eau chaude sanitaire</b>	Aucune preuve acceptable
	<b>La ventilation</b>	Aucune preuve acceptable
	<b>Les énergies renouvelables</b>	Aucune énergie renouvelable

**Description du volume protégé**

Appartement situé au 1er étage sur le coin arrière droit de l'immeuble. Totalité de l'appartement intégré dans le volume protégé (chauffé).